

Bon de commande 2023 / Résidence de Tourisme ou Village Vacances

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

Adresse de facturation :

E-mail :

Pour bénéficier des services décrits dans le guide du partenariat joint, je choisis :

Mon Offre - 2023		Prix Unitaire HT	Nombre de logements	TOTAL
<input type="checkbox"/> 1/3 page		352,00 €		
<input type="checkbox"/> 1/6 page		235,00 €		
Part variable :	<input type="radio"/> Résidence 4* ou 5*	5,60 €	x _____	=
	ou <input type="radio"/> Résidence 2* ou 3*	4,80 €	x _____	=
	ou <input type="radio"/> Résidence 1* ou Village Vacances	4,00 €	x _____	=
TOTAL HT				
TVA (20%)				
TOTAL TTC				

J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à reproduire et diffuser mes visuels sur les sites web de la destination et sites partenaires (Hébergements, sites de loisirs, restaurants, villes des Sables d'Olonne, de L'Ile d'Olonne, de St Mathurin, de Vairé et de Ste Foy, Les Sables d'Olonne Agglomération, Vendée Tourisme, En Pays de la Loire, offices de tourisme de la Vendée, associations et entreprises situées en Vendée), campagnes display, réseaux sociaux, écrans numériques, éditions, pour illustrer mon établissement, et la destination Les Sables d'Olonne (dans des pages génériques), jusqu'au 31/12/2024 (ou bien jusqu'au / / 20....). Je précise le crédit photo à mentionner :

J'autorise la SPL Destination Les Sables d'Olonne à adapter, recadrer, retoucher le visuel. Je certifie avoir les autorisations écrites nécessaires (photographes, figurants) pour cet usage. Les textes et messages sont diffusés sous la responsabilité de l'annonceur. L'annonceur partenaire certifie que son message ou sa production publicitaire ne comporte aucune information diffamatoire ou dommageable à l'égard des tiers et ne contrevient à aucun droit, règle ou législation en vigueur, notamment ceux qui protègent la propriété littéraire et artistique ainsi que ceux concernant les principes professionnels de l'activité journalistique. En particulier, il garantit la SPL Destination Les Sables d'Olonne contre toute réclamation des concurrents, auteurs, compositeurs, interprètes, figurants, et éditeurs des œuvres originales. L'annonceur et son agence, solidairement responsables, s'engagent à l'indemniser de tout préjudice qu'ils subiraient de ce chef et les garantissent contre toute action fondée sur ces messages. L'annonceur fournit lui-même sa propre production, il s'engage à faire son affaire personnelle de tous les droits d'auteur et de figuration.

Le ____ / ____ / 2022

Bon pour accord, cachet & signature :

Paiement en ligne ou par chèque libellé à l'ordre de : « SPL Destination Les Sables d'Olonne ».

Attention : aucun « Bon à tirer » ne sera envoyé pour validation de votre annonce.

Conditions générales de vente

- 1 / La réalisation de l'encart publicitaire sera effective si réception du bon de commande dûment rempli, du visuel et de la totalité du paiement à la date limite d'envoi spécifiée sur le courriel.
- 2 / L'ordre d'affichage dans le guide dépend du classement de l'hébergement touristique, du niveau de partenariat choisi, du nombre d'annonceurs, de la thématique, et enfin de l'ordre alphabétique.
- 3 / Tout élément photographique confié par l'annonceur pour la réalisation de son encart publicitaire est réputé libre de droits, dans le cas contraire, l'annonceur déclare disposer des droits nécessaires pour l'utilisation de ces éléments confiés au support et dégage ce dernier de toute responsabilité relative à l'insertion de la publicité commencée.
- 4 / L'annonceur est tenu de respecter les conditions proposées dans l'annonce.
- 5 / Aucune annulation ou modification ne sera admise en cours de fabrication.
- 6 / Tout retard de parution ne peut être une cause d'annulation du présent contrat et donner droit soit à une indemnité compensatoire et soit au non-paiement.
- 7 / La signature du bon de commande engage le signataire ainsi que la SPL Destination Les Sables d'Olonne. Elle implique de la part de cet annonceur acceptation sous-réserve des conditions générales ci-dessus.
- 8 / En cas de litige, seul le tribunal administratif du siège social de l'éditeur sera reconnu compétent.
- 9 / Toute insertion implique l'envoi d'un exemplaire de l'édition à titre de justificatif.